



NOTE DE SERVICE N° 111 - - /MBPE/DGD du 2 MAI 2017
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Activités de retraitement de riz.

Dans le cadre des activités de retraitement de riz, les opérateurs économiques ci-après, ont soumissionné à la vente aux enchères publiques de 22 conteneurs de riz avarié organisée par mes services compétents du Bureau de Suivi des Marchandises sans Déclaration du Port, le 19 avril 2017.

- DHF COMPAGNIE ;
- LE GRENIER DU NORD ;
- OUEDRAOGO LIMATA ;
- DOMAK ;
- TIGA IVOIRE.

Le dépouillement de cette soumission a donné lieu à des contestations, aux motifs que des agréments de certains opérateurs économiques sont arrivés à expiration.

En attendant de prendre la mesure de la situation et de clarifier le déroulement des adjudications, j'ai l'honneur de porter à la connaissance du service et des usagers ce qui suit :

- 1) le résultat de la vente aux enchères des 22 conteneurs de riz est annulé ;
- 2) les ventes aux enchères se rapportant au riz avarié sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Le Directeur Général par Intérim

